

PROCÈS VERBAL
Conseil d'établissement – École des Monarques
Mardi 13 janvier 2026 à 18h30

Représentants des parents : Isabelle St-Amour, Geneviève Poirier-Cormier,
Lisa-Marie Girard, Julie Malo-Sauvé, Stéphane
Goulet-Talbot et Guillaume Gélinas

Absence(s) :

Parents substitués : Julie Blanchette, Marie-Ève Carpentier, Kara
Turcotte, Amele-Nina Banch-Sotto

Enseignants : Caroline Dumont, Stéphanie Comeau, Marlène
Paulo Ribeiro

Personnel de soutien : Hakima Benhocine

Personnel professionnel : Andrée-Ann Loyer

Personnel du service de garde : Nora Belaidi

Directrice : Julie Simard

Directions adjointes : Marie-Ève Bériault et Julie Aird

Membre de la communauté : Johane Favreau (absente)

Membres de l'OPP : Isabelle St-Amour

Invité :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum - 3 minutes

Le quorum est atteint. La séance débute à 18h34.

2. Adoption de l'ordre du jour - 2 minutes

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 novembre 2025 – 5 minutes

3.1. Suivi au procès-verbal

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Clarification des rôles et communication – 5 minutes

La présidente clarifie les différents rôles des membres. La direction et le membre de la communauté n'ont pas droit de vote. Les parents substitués sont présents à titre d'observateur. Ils assistent à la réunion sans droit de parole ni participation aux échanges. Les parents, qui veulent ajouter un point de discussion, le font par écrit à la présidente du conseil d'établissement. La présidente rappelle aussi aux membres l'importance de suivre la formation. L'attestation se trouve sur le lien suivant :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH064KunVpl9DncwY4heR9LNUMjE0WDQ2T1RHVFFHVII0UERNNIIKN1ZQTi4u>

5. Retour sur la photo scolaire (approbation) – 5 minutes

Le CÉ approuve à l'unanimité Mon petit passeport pour la photo scolaire de l'année 2026-2027.

6. Fonds destiné aux parents – projet IGA (approbation) – 5 minutes

Dans le cadre d'une activité sur les saines habitudes de vie, les élèves de 6^e année concocteront une collation santé sans cuisson en classe. En équipe, ils auront la tâche de réaliser une recette, faire leur liste d'épicerie et respecter leur budget lorsqu'ils iront à l'épicerie. De plus, un travail d'écriture sera joint à ce projet tel un livre de recettes. Les enseignants aborderont l'importance de bien se nourrir et les bons choix qu'ils peuvent faire au quotidien. C'est un projet que les élèves adorent. Pour le réaliser, les enseignants ont besoin d'un budget de 150\$ par classe pour un total de 450\$.

Le montant est approuvé à l'unanimité.

7. Critères de sélection de la direction d'école (consultation) – 20 minutes

Les membres sont consultés concernant les critères de sélection proposés pour le processus d'embauche de la direction d'établissement. Après présentation et échange, le Conseil d'établissement prend acte des critères de sélection tels que déposés et transmet ses commentaires aux instances concernées via un FORMS.

8. Retour sur la consultation des parents – 20 minutes

Un total de 239 réponses a été recueilli à la suite du formulaire transmis aux parents des élèves fréquentant le SDG. La majorité des parents se disent prêts à assumer le coût de deux activités payantes lors des journées pédagogiques, pour un montant variant entre 46 \$ et 55 \$.

Des animations offertes à l'école seraient appréciées afin de réduire les coûts tout en permettant aux élèves de vivre des expériences enrichissantes. Il est également suggéré de privilégier l'utilisation des ressources du quartier afin d'éviter les frais de transport.

La diffusion du calendrier complet des activités en début d'année scolaire serait jugée pertinente. La planification du calendrier 2026-2027 devrait débuter dès le mois de mai, en tenant compte des intérêts des élèves.

Une rencontre supplémentaire devra être planifiée afin de permettre une prise de décision éclairée. Un comité de parents, soit le comité des usagers du SDG, pourrait être formé en collaboration avec la direction.

Point ajourné et reporté au 10 février.

9. Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation : craintes pour les services, notamment concernant le personnel du service de garde (résolution) – 20 minutes

Certains membres du conseil expriment des inquiétudes à l'égard de la résolution visant à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et à modifier diverses dispositions législatives. Certains font également part de leurs réserves quant à la pertinence d'adopter une résolution exprimant un point de vue politique dans le contexte scolaire.

Point ajourné et reporté au 10 février.

10. Points d'information/rapports – 20 minutes

10.1 Direction

Une lettre sera envoyée afin de confirmer la construction de la nouvelle école.

10.2 OPP

Paniers de Noël : 54 familles

Prochain dîner pizza : vendredi 30 janvier

Prochaine rencontre de l'OPP : 22 janvier

10.3 Personnel enseignant

Belle rencontre cinéma en décembre au pavillon Marie-Rollet.

10.4 Service de garde

Journée Olympiades pour les élèves qui sont inscrits lors de la journée pédagogique du 27 janvier.

10.5 Personnel professionnel et de soutien

Pas de points à apporter

10.6 Parents

Pas de points à apporter

10.7 Comité de parents

Thèmes abordés : Présentation du plan d'engagement vers la réussite (PEVR), processus de traitement des plaintes et du plan triennal de répartition des immeubles (PTRDI)

10.8 Membre de la communauté

Madame Favreau sera présente lors de notre prochaine rencontre

11. Varia/Points divers - 5 minutes

Pas de point divers.

12. Levée de la réunion 20h39

Présidente

Directrice